

Une exposition retrace le refuge huguenot en quelques plantes et savoir-faire agricoles.  
A voir à Genève et Champ-Pittet (VD)

# Les semences de l'exil

DOMINIQUE HARTMANN

**Exposition** ► Après la Révocation de l'édit de Nantes<sup>1</sup>, le 18 octobre 1685, quelque 160 000 huguenots fuient la France et le Piémont. Plusieurs milliers sont passés par la Suisse, qui a bénéficié de leurs savoir-faire agricoles. L'exposition «Prendre racine, hommes et plantes en exil» raconte comment les uns et les autres ont contribué à la richesse horticole suisse. Elle est à voir à la place de l'Octroi à Carouge (GE) et au centre Pro Natura de Champ-Pittet (VD) jusqu'au 28 septembre.

Avec l'édit de Fontainebleau, le roi Louis XIV impose le principe «Un roi, une loi, une foi». L'élimination de l'hérésie calviniste est décidée et il ne reste aux réformé·es que l'abjuration, l'exode ou la clandestinité. Plus de 150 000 huguenots choisissent l'exil et prennent la route vers la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre ou encore les Pays-Bas, terres d'accueil où le protestantisme s'était largement développé. Ces fuites vont s'étendre sur plusieurs décennies. On estime à 60 000 ceux et celles qui passent par la Suisse. Provenant du sud méditerranéen et du sud-ouest de la France, ils sont artisans, marchands et scientifiques. Mais aussi cultivateurs et cultivatrices. «L'apport des maraîchers

**«L'apport des maraîchers huguenots fait partie de l'histoire et du mythe genevois»** Denise Gautier

huguenots fait partie de l'histoire et du mythe genevois», écrit l'ethnobotaniste de ProSpecieRara, Denise Gautier, dans les textes de l'exposition dont la fondation est partenaire. Parmi les spécialités maraîchères genevoises qui leur sont attribuées, on trouve la côte de bettes, d'origine méditerranéenne. «Plusieurs autres variétés, comme le cardon argenté épineux et l'artichaut violet, dit de Plainpalais, ont également pu faire partie du voyage de ces réfugié·es de la foi, qui amènent aussi de nouvelles façons de cuisiner.

Dans un ouvrage très important sur l'agriculture, publié en 1611, l'agronome français Olivier de Serres cite des plantes et des méthodes de culture déjà en usage à Genève, comme les hutins (qui laissent la vigne prendre appui sur



Comme l'explique l'historien des jardins Michel Baridon, chez les huguenots, l'ornementation végétale et la culture des jardins honorent la beauté de Dieu et se substituent aux vitraux des cathédrales médiévales. JPDS

les arbres fruitiers de haute tige) et la culture des artichauts et des cardons. «Ces usages, estime l'historien Dominik Zumkeller, ont certainement été accentués par l'arrivée massive de paysans des Cévennes et du Dauphiné lors du second refuge», soit la période 1685-1730.

## Plantes divines

Dans la tradition huguenote comme dans le judaïsme et l'islam, l'image représente un danger spirituel: car au lieu d'adorer le vrai Dieu, les fidèles pourraient diviniser les représentations d'humains et d'animaux. Mais les plantes font exception, explique le théologien réformé Otto Schaefer, qui signe certains textes de l'exposition. «Le réformateur lausannois Pierre Viret les appelle même des 'images de Dieu'.» Comme l'expliquait l'historien des jardins Michel Baridon, l'ornementation végétale et la culture des jardins honorent la beauté de Dieu et se substituent aux vitraux des cathédrales médiévales. Les jardins sont aussi le signe de la générosité de Dieu, pour Jean Calvin, une générosité qui se doit d'être contagieuse. Dans son *Commentaire sur le livre de la Genèse*, le réformateur écrit: «Que celui qui possède un champ [...] prenne la peine de le transmettre à ceux qui viendront après lui aussi bien ou mieux cultiver qu'il ne l'a reçu.»

Les semences sont aussi des promesses. Capable de faire renaître une vie passée et de favoriser l'enracinement dans le présent, elles font fructifier certains parcours migratoires. Aujourd'hui encore, les jardins interculturels existent dans de nombreuses villes. Ils favorisent l'apprentissage d'une nouvelle culture par l'échange entre les populations. Citons les Nouveaux jardins de l'EPER, qui s'adressent aux personnes migrantes vivant dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud, mais aussi aux autres habitant·e·s résidant dans ces cantons. L'œuvre d'entraide protestante leur propose de cultiver une parcelle potagère en binôme. Pour y faire pousser des légumes bien sûr, mais aussi pour favoriser l'inclusion et la cohésion sociale.

L'exposition «Prendre racine» fait partie de l'itinéraire culturel européen qui cherche à mettre en évidence les patrimoines huguenots et vaudois et à «sensibiliser à une Europe unie et pacifique». Cette voie va du sud de la France et du Piémont au nord de la Hesse (A), et traverse la Suisse de Genève à Schafhouse. I

<sup>1</sup>Cet édit, signé par Henri IV en 1598, avait accordé aux huguenots de France une certaine liberté de culte et des droits civils.